

COMMISSION ANIMATION



District de l'Hérault de Football

# COMMISSION ANIMATION

Réunion du 12/11/2024

---

Présidence : **MM. Huc Alain et Odin Gaëtan**

Présents : **MM. Bres Thierry - Crinquant Valentin - Ginestet Herve - Malzieu Gilbert - Marcos Dominique - Pesce Pierre - Prin Jean Lou - Szukics Bruno**

Absents excusés : **MM. Gros Frederic - Le Rest Sebastien - Quadruppani Thibault - Rey Guy Plaza José**

---

*Le procès-verbal de la réunion du 5/11/2024 a été approuvé à l'unanimité*

**Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.**

## SECTION U12/U13

### INFORMATIONS AUX CLUBS FMI

Lors de la première journée de la phase 2 un nombre important de feuille de matchs papier a été utilisé en remplacement d'une FMI.

L'utilisation de la FMI a causé beaucoup de problèmes.

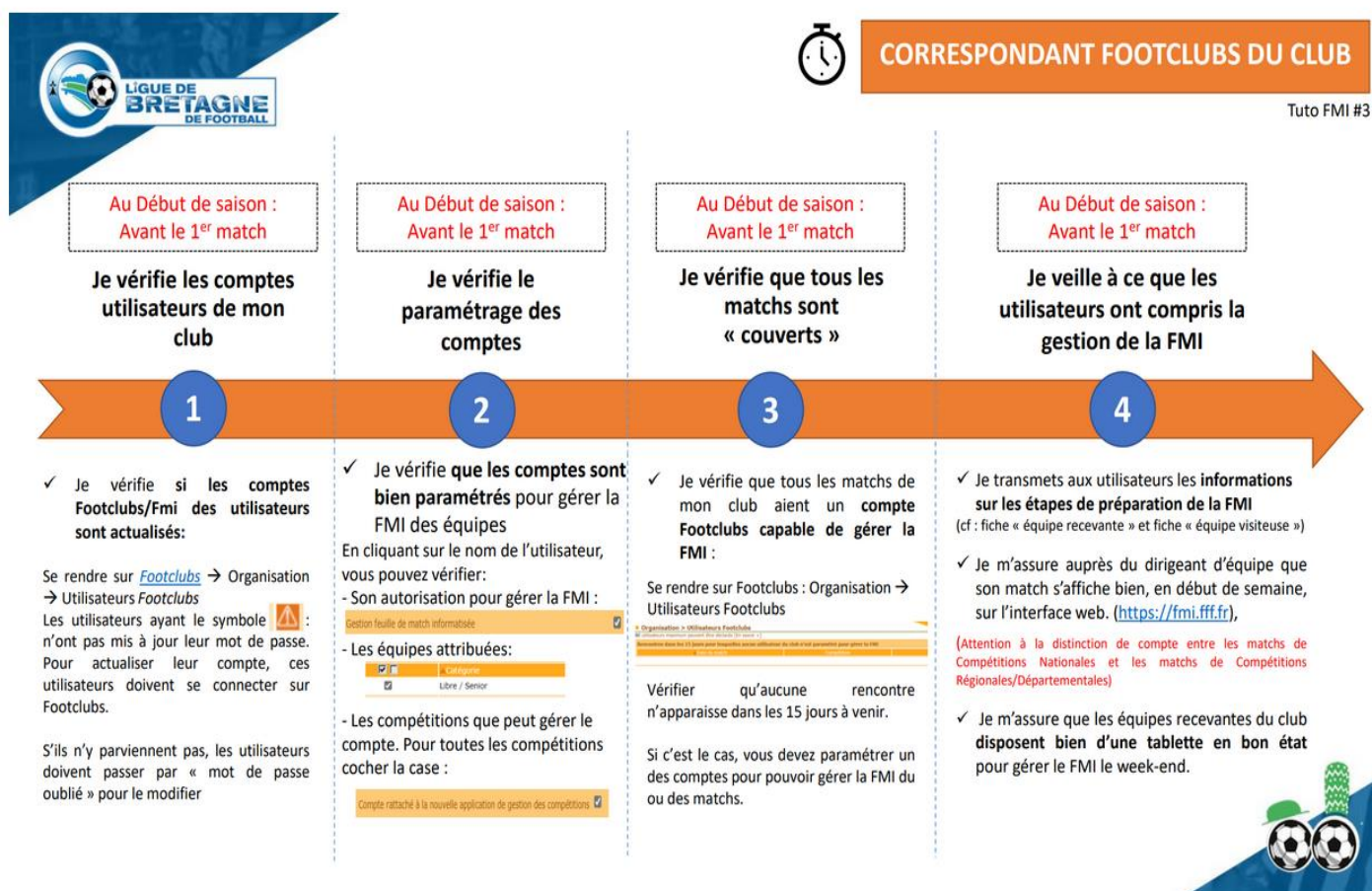
De nombreux utilisateurs ont eu le message "pas d'utilisateur reconnu" sur la tablette.

Dans les clubs, les gestionnaires de "Footclubs" doivent s'assurer que leurs éducateurs ont bien les accès pour la FMI.

Ci-dessous des **tutos de la ligue de Bretagne** pour aider les dirigeants des clubs :

- Petit récapitulatif des actions à mener pour déclarer un utilisateur :

#### PARAMETRAGE DES COMPTES UTILISATEURS



Voici le profil minimum pour un éducateur U12/U13 pour la FMI :

Saison 2024-2025

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur  
Code d'accès  
Type de profil: **Invité**  
Profil: **Invité organisation, licences et compétitions**  
Gestion feuille de match informatisée:  **Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions**   
Signataire des demandes de licences dématérialisées  
Actif: **Actif**  
Niveau Footclubs: **Utilisateur débutant**  
Téléphone  
Adresse mail  
Date de dernière connexion: 06/11/2024 21:20:29

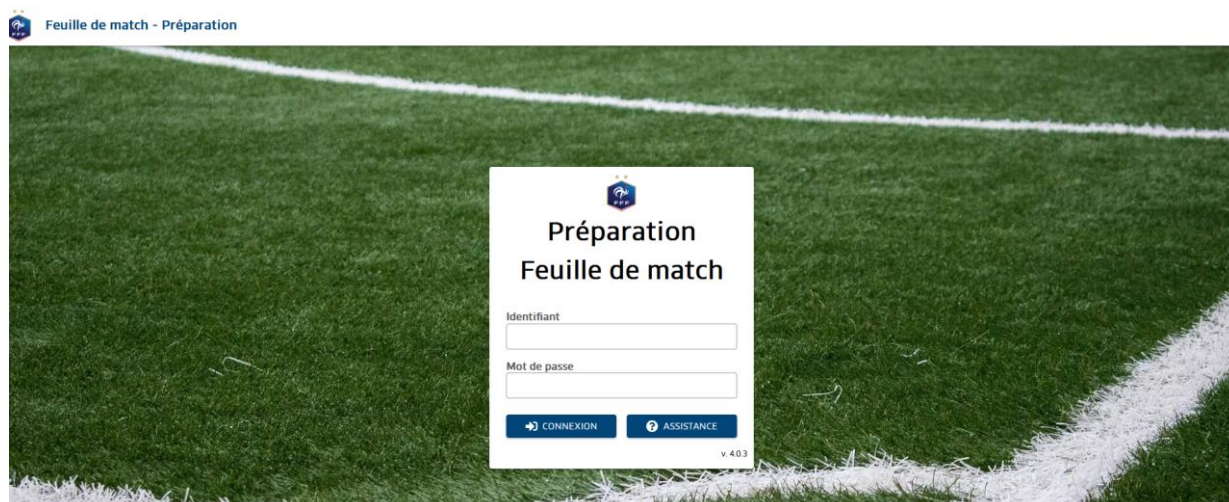
	Catégorie	Equipe	Compétition la plus élevée
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	St...	U13 Départemental 3
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	St...	Régional 3 M
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	St...	Départemental 3
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	St...	Veterans
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	St...	U19
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	St...	Coupe Gambardella Crédit Agricole
<input type="checkbox"/>	Libre / U17 - U16	St...	U17 D2 Avenir
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14	St...	U15 D2 Avenir
<input type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	St...	U12 Départemental 3
<input type="checkbox"/>	Libre / U18 F - U17 F - U16 F	St...	U18 Territoire F
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 F - U14 F	St...	Féminines U15

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2024 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#) en acceptant e

### Du mardi soir jusqu'à la veille du match je prépare mon équipe :

- Dirigeants des deux clubs (recevant et visiteur) : préparez votre feuille de match informatisée sur l'adresse web <https://fmi-core-compo.fff.fr/>
- **Pour les versions FMI 4.0.X** cette adresse sera dorénavant **le seul accès possible** pour préparer les compositions à l'avance **pour les deux équipes**. Il n'est plus possible de préparer à l'avance sa composition sur la tablette dans l'application Feuille de Match.

### Page d'accueil de la préparation feuille de match :



## Le jour de la rencontre, dans la matinée :

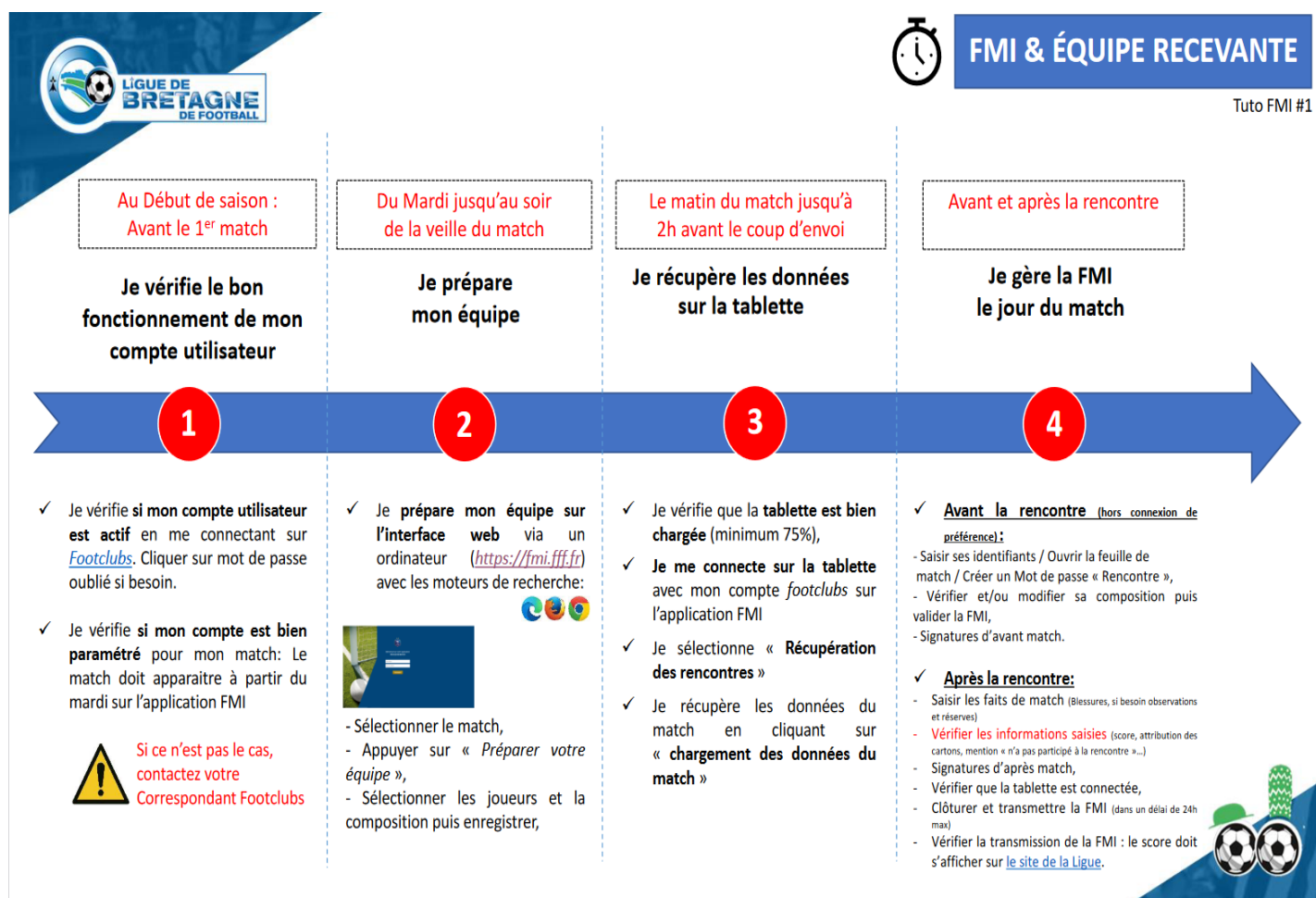
Avec une connexion internet ou un partage de connexion avec votre téléphone, cliquer sur **“Récupérer les rencontres”** et sélectionner le bon match puis **“chargement des données du match”** dans l’application « Feuille de Match » sur la tablette si vous êtes l’équipe recevante, puis vous suivez la procédure.

Voir la procédure d’utilisation de la FMI sur ce lien :

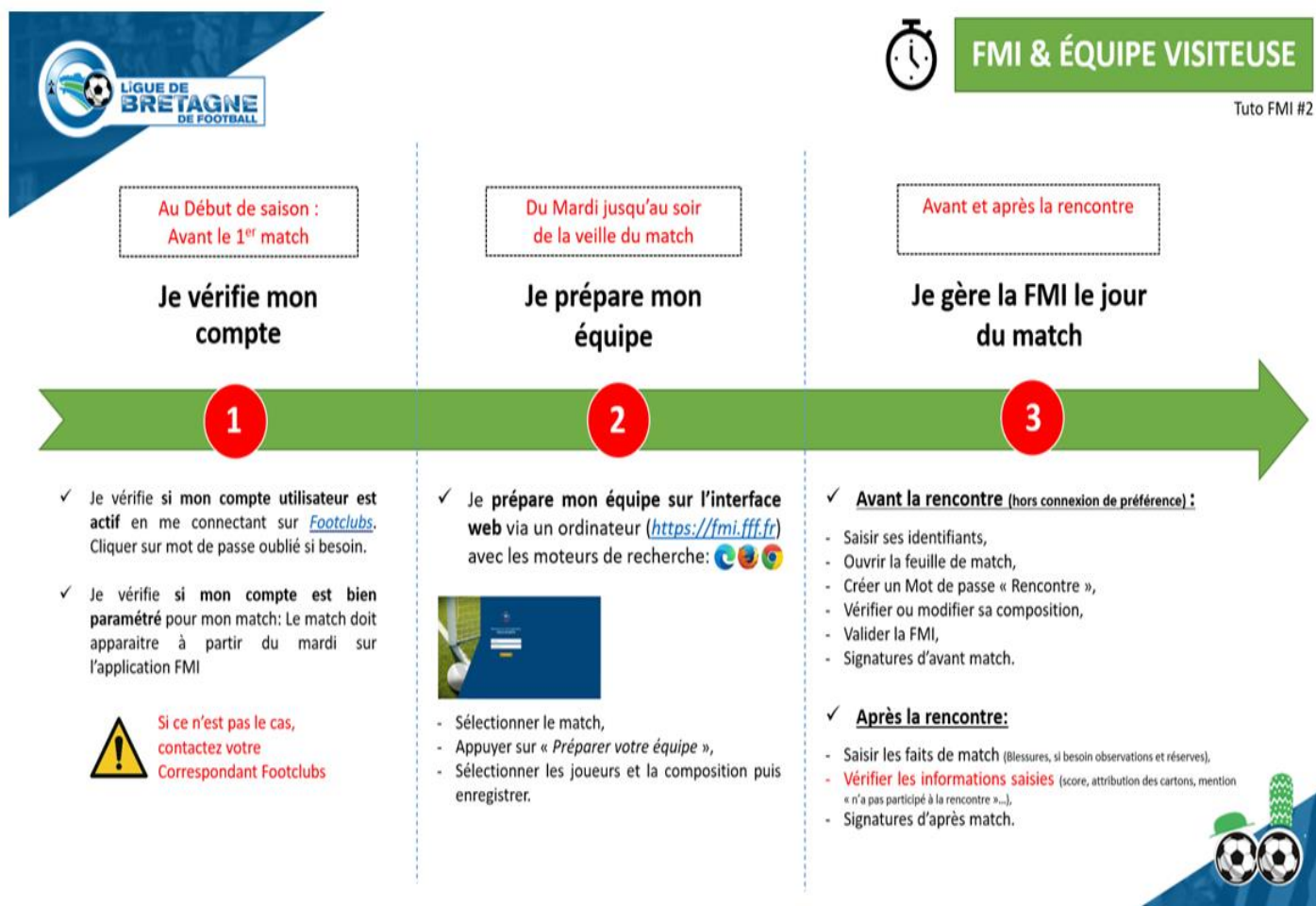
[https://drive.google.com/file/d/1ttn0Wwh-w1OAZBaetooRAe\\_YwDArbPy0/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1ttn0Wwh-w1OAZBaetooRAe_YwDArbPy0/view?usp=drive_link)

Voilà deux petits chronogrammes « équipe recevante » ou « visiteuse » de l’utilisation de la FMI :

### Equipe recevante :



## Equipe Visiteuse :



## Autres informations :

Les **défis des phases 2 et 3** sont **OBLIGATOIRES**, et à réaliser avant le match.

Toutes les feuilles de match non renseignées pour le résultat du défi se solderont par 0 point aux deux équipes.

Sur le site du district un article est consacré à ce sujet.

Voici le lien : <https://herault.fff.fr/simple/defis-u12-u13-g-et-u13f-phase-2-et-3/>

## MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

L'ensemble des rencontres de la J1 U12 et U13 phase 2 du 9/11/2024 qui n'ont pas pu se jouer, sont reportées au 30/11/2024 (journée de rattrapage du calendrier).

Cependant, les rencontres peuvent avoir lieu en semaine avant le 30/11, sous réserve d'accord écrit des deux clubs depuis les messageries officielles, et transmis au service compétitions.

## U12D3

🏆 Poule G

### BOUJAN FC 1/CLERMONTAISE 2

Du 16/11/2024

**Est inversée**

(Mail du 8/11)

## FORFAITS

---

### MUDAISON E. S. 1 (503303)

29874094 – U13D3 / Phase 2 poule F du 9/11/2024

À Mauguio

Vu la feuille de match,  
Vu le planning du District,

**Amende : 28€** (non notifié x4)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

\*\*\*

### R. S. GIGEANNAIS (564863)

29877809– U13D2 / Phase 2 poule C du 9/11/2024

À St Jean de Védas

Courriel du 8/11/2024

**Amende : 14€** (Notifié moins de 10j avant la rencontre x2)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

## FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL

---

### MONTPELLIER A. S. 1 (582431)

29867614 – U12D1 poule C du 9/11/2024

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa réunion du 26/11/2024, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

\*\*\*

### THONGUE ET LIBRON FC 1 (582745)

29868551 – U12D1 poule D du 9/11/2024

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa réunion du 26/11/2024, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

\*\*\*

### M. LEMASSON RC 1 (524716)

29876985 – U12D3 poule D du 9/11/2024

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa réunion du 26/11/2024, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

\*\*\*

**SAUVIAN FC 2 (580725)**

29886393 – U13D3 poule B du 9/11/2024

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa réunion du 26/11/2024, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Un premier mail de réclamation a été envoyé sur les boites mails officielles, le mardi 12/11/2024.

## SECTION U6/U7

**A la demande des clubs lors des réunions de secteurs les horaires de début des plateaux U7 sont à 09h45 et U6 à 11h00 pour tous les secteurs.**

Ce week-end du 16 novembre 2024 les plateaux U6/U7 seront accompagnés de membres du district de l'Hérault.

**Prochaine réunion le 19/11/2024**

Les co-présidents,  
**Alain Huc et Gaëtan Odin**